

Image not found or type unknown



Litige sur l'achat d un vehicule

Par **LEBARBEY**, le **10/06/2009** à **19:05**

Bonjour,

Samedi dernier, mon conjoint a acheté un véhicule d'occasion à un particulier sans contrôle technique. Il lui a d'ailleurs fait signer un papier dans ce sens.

Ce matin en prenant la voiture il s'est aperçu qu'il y a un problème au joint de culasse. Peut-il avoir un recours, étant donné qu'il a signé un papier qu'il acheté ce véhicule dans l'état et sans contrôle.

Que peut-il faire, car il n'a pas les moyens de faire ces réparations.

Merci de votre réponse.

Cordialement.